



L'Aménagement du Territoire : Un Pilier Essentiel pour le Développement Durable en RDC

Kinshasa, le 24 août 2024 - Le Ministre d'État, Ministre de l'Aménagement du Territoire, Maître Guy LOANDO MBOYO, est intervenu en tant que conférencier à l'Université de Kinshasa, lors d'un échange de grande envergure sur le thème « *L'Impact de l'Aménagement du Territoire dans le Développement Durable en République Démocratique du Congo (RDC)* ». Organisé par la Délégation Facultaire de Droit, cet événement a réuni d'éminentes personnalités du monde académique ainsi que des étudiants.

L'Aménageur National, conférencier principal, a exprimé sa profonde joie de retrouver son Alma Mater, en particulier la Faculté de Droit, qui a joué un rôle clé dans sa formation. Lors de son allocution, il a rendu un hommage appuyé à Son Excellence Monsieur Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, pour son engagement indéfectible en faveur de la modernisation des infrastructures socioéconomiques, un défi central de son deuxième mandat. Il a également salué Madame la Première Ministre, Judith SUMINWA TULUKA, pour sa contribution déterminante à la réalisation de cette vision à travers le Pilier III du Programme d'Actions du Gouvernement 2024-2028, qui met l'accent sur l'Aménagement du Territoire pour une connectivité maximale.

Le Ministre d'État a centré son intervention sur « *l'importance cruciale de l'Aménagement du Territoire* », soulignant son rôle primordial dans la promotion du développement durable. Ce processus, qui inclut la planification et la gestion des ressources naturelles, des infrastructures et des activités humaines, vise à organiser de manière optimale les espaces et à harmoniser les activités humaines avec la préservation de l'environnement.

Par ailleurs le Ministre d'État a également mis en avant la nécessité d'équilibrer le développement économique avec la protection de l'environnement et le bien-être social. Il a abordé les principales contributions de l'aménagement du territoire au développement durable, telles que la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la santé, le bien-être, la promotion de l'égalité des sexes, ainsi que l'accès à l'eau potable.

Le planificateur spatial de la RDC a rappelé que l'Aménagement du Territoire est intimement lié aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, qui cherchent à équilibrer les dimensions économiques, environnementales et sociales du développement. Une approche inclusive et participative, qui tient compte des besoins des générations actuelles et futures, est essentielle pour garantir un Aménagement du Territoire durable en RDC.

Cette conférence a constitué un moment clé pour sensibiliser les étudiants et le corps académique aux défis et aux opportunités liés à l'Aménagement du Territoire en RDC. Le Ministre d'État a conclu en appelant à une collaboration renforcée entre tous les acteurs concernés pour assurer un développement harmonieux et durable du pays.

Fait à Kinshasa, le 24 août 2024
Cellule de Communication MinAT